

À Cazaux, l'abattage des arbres brûlés va débuter...

Suite à l'incendie de juillet 2022 sur la Commune de La Teste de Buch, qui a brûlé plus de 6.000 hectares de forêt, les coupes de sécurité des arbres sur la route du Lac à Cazaux débuteront le 17 novembre 2022.

Un diagnostic phytosanitaire a été réalisé en partenariat avec le CRPF afin de pouvoir conserver tous les arbres susceptibles de survivre à l'incendie, dans le but de permettre de limiter l'impact paysager, mais aussi pour qu'ils puissent servir de semenciers pour la reconstruction de la forêt.

Les pins brûlés doivent eux être maintenant abattus. Les travaux vont se dérouler en deux étapes :

Du 17 au 24 novembre 2022 : l'abattage des pins brûlés, leur débardage, l'évacuation des bois, et le broyage et l'évacuation des branches.

- L'opération de l'abattage des arbres aux bords de route se fera entre le Cimetière et la raquette de retournement de Laouga, au bout de la route du Lac.
- Les travaux se dérouleront de 6h à 18h, nécessitant la fermeture de la route du Lac au fur et à mesure de l'avancement du chantier.
- Les riverains et les usagers de la Halte nautique et du CVCL, auront l'accès autorisé.
- La voie rouvrira à tous les soirs et week-ends.
- Lorsque les travaux se dérouleront entre les deux bouts de la rue Osmin Dupuy, la route du Lac sera mise à sens unique vers Cazaux et la rue Osmin Dupuy sera réouverte et conservée à sens unique tel qu'habituellement.

Du 25 novembre au 23 décembre 2022 : les travaux se poursuivront et consisteront :

- En l'abattage des arbres des parkings.
- Au broyage et à l'évacuation des branches.
- Ces travaux ne devraient que ponctuellement nécessiter des fermetures de route.

Un QR code est à disposition pour pour tenir informé les testerins en temps réel.

